



## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE - EHPAD

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Pôle de rattachement : Pôle Grand Age (EHPAD/USLD/UHR/accueil de jour Alzheimer)

Chef de pôle : Docteur MARCELESTIN Razafirinira, [marcelr@ch-blois.fr](mailto:marcelr@ch-blois.fr) , Tél : 0254556633 (standard)

Composition de l'équipe médicale : 3.5 ETP

### 4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : SSR Gériatrique Pôle de rattachement : Vieillesse Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Dr Véronique DARDAINE-GIRAUD, V.DARDAINEGIRAUD@chu-tours.fr, secrétariat 02 47 47 38 42  
Composition de l'équipe médicale 4 PH en SSR gériatrique  
Nombre de lits: 96  
Nombre de places: 96  
Plateau

technique: celui du CHU, salle de rééducation sur site Autres: Consultation d'oncogériatrie. Filière gériatrique complète avec MCO, EMG intra et extrahospitalières, EHPAD
<b>5. Missions confiées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité clinique auprès des résidents des EHPAD</li> <li>- Coordination des soins et des visites de suivi des résidents</li> <li>- Mise à jour régulière du dossier informatisé des résidents</li> <li>- Participation aux PAP (projet d'accompagnement individualisé) du résident.</li> <li>- Evaluation de la dépendance et de la charge en soins des résidents (GIR, Pathos)</li> <li>- Participation à la mise en œuvre de protocoles et au développement des bonnes pratiques gériatologiques auprès des soignants</li> <li>- Participation occasionnelle à la commission d'admission des résidents dans le pôle grand âge</li> <li>- Réalisation des visites de préadmission du résident et ses proches</li> <li>- Participation au staff pluridisciplinaire, en lien avec le cadre de santé et du médecin.</li> <li>- Participation au staff de synthèse pluridisciplinaire lors de l'intervention de l'équipe mobile de soins palliatifs</li> <li>- Accompagnement des résidents et des familles</li> <li>- Participation à la consultation mémoire et gériatologique</li> <li>- Participation aux projets dans le cadre du GHT</li> <li>- Organisation de l'intervention de l'HAD pour certains résidents en EHPAD</li> <li>- Participation aux réunions de synthèses au niveau de l'accueil de jour Alzheimer.</li> </ul>
<b>6. Les compétences à développer</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, fonctionnelle, psychologique et sociale, débouchant sur un projet de soins multidisciplinaire réactualisé régulièrement</li> <li>• Apprentissage du travail en équipe multidisciplinaire</li> <li>• Favoriser la conciliation médicamenteuse,</li> <li>• Evaluer et limiter la iatrogénie,</li> <li>• Eduquer les patients et les aidants à la gestion des traitements (binôme médecin -pharmacien),</li> <li>• Maitriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés</li> <li>• Prévenir les décompensations de pathologies chroniques, les complications liées à l'immobilisation, la perte d'autonomie</li> <li>• Appréhender les troubles psychocomportementaux des patients âgés</li> <li>• Appréhender la relation avec les familles, mener des entretiens, assurer le soutien des aidants</li> <li>• Gérer les situations de fin de vie</li> <li>• Appréhender les liens avec la ville et les structures d'hébergement dans le projet de sortie des patients</li> <li>• Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique et avec les autres services du CHU</li> <li>• Participer à la gestion des demandes d'admission en SSR gériatrique</li> <li>• Comprendre le concept de GHT</li> <li>• Apprendre à encadrer les étudiants et internes</li> <li>• Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques</li> </ul>
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
Possibilité de participer à la PDS au sein des secteurs gériatriques de l'établissement
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Présence d'une unité de recherche clinique au CH de Blois
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Non concerné
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Non (sauf demande dérogatoire à examiner)
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Oui
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>

<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil Conférences hospitalo-universitaires